

Seize œuvres... Mais qu'ch'etoit bieu!

Seize œuvres ont été remises par dix candidats, pour l'obtention des prix du concours Adolphe Prayez de cette 72^e année, et organisée à Tournai.

Le président, Philippe De Smet, s'est réjoui de la qualité de ce challenge qu'il a qualifié de "bon cru". Comme de coutume, c'est René Deborgies qui a eu l'honneur de la proclamation des résultats.

En première division, catégorie "chansons", c'est Bélanda Caufriez, de Tournai, qui l'a emporté avec "J'n'aime pos l'ménache". Pierre Durieux, de Hollain, s'est vu attribuer le 2^e prix avec l'œuvre "Trop vieux". Le 3^e prix est revenu à Michel Derache, de Kain.

En catégorie "poèmes", peu de textes avaient été offerts à la sagacité du jury et aucun prix n'a été jugé suffisant pour justifier en première place. Un second prix a

été décerné à Bélanda Caufriez et le 3^e est revenu à Michel Derache. La catégorie "monologues" semble quant à elle quelque peu rebuiter les candidats éventuels, tant elle présente des exigences particulières. Elle exige beaucoup de créativité et se doit de respecter les règles du genre. Une seule œuvre a été remarquée, dans cette catégorie: "Eine virée nocturne", présentée par Michel Derache.

Un sujet était imposé en deuxième division: "Mais qu'ch'est bieu!". Ont été sélectionnés: Pascal Winberg, de Warcoing, un certain Ramponneau (pseudonyme), qui ne s'est pas encore fait connaître, et Josette Lambreth, d'Hérinnes.

Aucun des prix spéciaux (Charles Maillet et Edmond Godart) n'a été attribué.

Le prix Charles Maillet est attribué à une œuvre jugée suffisamment digne d'intérêt et la plus spirituelle de l'épreuve.

Concernant le prix "Edmond Go-



Les lauréats du concours Prayez, qualifié de "bon cru" par son président. ☐

dart", réservé aux monologues en vers, il n'a pas été trouvé d'œuvres s'attachant au respect des règles de ce genre de poésie.

FÉMINISATION

René Deborgies a tenu à féliciter tous les participants au concours, lauréats ou non, "qui ont apporté la preuve de leur talent ou qui se sont essayés à l'écriture".

Avant de conclure, il s'est réjoui de la féminisation du concours (... non sans mettre en garde la gent masculine) qui peut être considéré, cette année, comme un bon cru. Un souhait: qu'il y ait davantage d'œuvres présentées par des candidats différents lors de la prochaine édition. ★

EDGARD DÉPLECHIN

À NOTER La fête du cabaret wallon et de la chanson wallonne aura lieu le dimanche 19 septembre à 10h30, au salon de la Reine de l'hôtel de ville de Tournai. Rens.: 069/59.01.39.